

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU LUNDI 14 MARS 2016 - 20 H 15

Date de la convocation 3 mars 2016
Date de l'affichage : 4 mars 2016

Nombre de Conseillers en exercice : 15
Nombre de Conseillers présents : 11

L'an deux mille seize, le quatorze mars à vingt heures quinze, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie de CHEMAZÉ sous la présidence de M. Hervé ROUSSEAU, Maire.

Etaient présents : M. ROUSSEAU Hervé, M. GUINHUT Yves, Mme GRAINDORGE Pascale, Mme FOUILLEUX Caroline, Mme HERMAGNE Murielle, M. MARTEAU Dominique, M. VIOT Sébastien, Mme MAGE Lucie, M. ROUSSEAU Sébastien, M. ROUEIL Loïc, Mme GONNIER Marie-Ange,

Etaient excusés : M. BELLANGER François a donné procuration à Mme FOUILLEUX Caroline, Mme GABILLARD Jeanine a donné procuration à Mr GUINHUT Yves, Mme AUGUSTE Claire a donné procuration à Mme GRAINDORGE Pascale

Etait absent : M. CHEREL Grégory

Secrétaire de séance : Mme HERMAGNE Murielle

Monsieur ROUSSEAU demande s'il y a des observations à formuler sur le procès-verbal du 1^{er} février dernier.

Ce procès-verbal est adopté. Il est proposé de passer à l'ordre du jour.

1 – Compte rendu de la Commission Finances et Budget du 3 mars 2016

A) Approbation des comptes de gestion 2015 et vote des comptes administratifs 2015 commune, assainissement, eau potable, lotissement du Grand Pré et lotissement du Petit Saint-Jean.

Comptes administratifs 2015

Le Conseil Municipal, délibérant sur les comptes administratifs de l'exercice 2015, présentés par Monsieur GUINHUT, Vice-Président de la Commission Finances et Budget,

- **Donne acte** de la présentation faite des comptes administratifs, lesquels peuvent se résumer ainsi :

Budget commune

	<i>Section de fonctionnement</i>	<i>Section d'investissement</i>
<i>Résultats nets de l'exercice 2015 (émis)</i>	Dépenses : 1.030.087.33 € Recettes 1.161.814.53 €	Dépenses : 192.609.01 € Recettes : 137.776.34 €
TOTAL	<i>Excédent fonctionnement</i> <i>Net : 131.727.20 €</i>	<i>Déficit investissement</i> <i>Net : 54.832.67 €</i>
2014	Excédent de fonctionnement 2014 reporté : 245.978.33 €	Déficit d'investissement 2014 reporté : 122.628.43 €
<i>Résultats de clôture de l'exercice 2015</i>	Dépenses : 1.030.087.33 € Recettes : 1.407.792.86€	Dépenses : 315.237.44 € Recettes : 137.776.34 €
TOTAL	<i>Excédent de clôture de fonctionnement pour 2015</i> <i>377.705.53 €</i>	<i>Déficit de clôture d'investissement pour 2015</i> <i>177.461.10 €</i>

- **Vote** pour à 12 voix et 1 contre, Monsieur le Maire s'étant retiré pour le vote, du compte administratif 2015 de la commune.

Remarque :

Monsieur ROUEIL vote contre le budget car il souhaite que soit relaté toutes les dépenses à partir de 2 000.00 € au fur et à mesure de l'année sur le compte rendu.

De plus, il souhaiterait qu'à chaque début de conseil soit informé de tous les arrêtés du maire pris par délégation du conseil.

Budget eau potable

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
<i>Résultats nets de l'exercice 2015 (émis)</i>	Dépenses : 35.849.86 € Recettes : 60.019.98 €	Dépenses : 38.651.67 € Recettes : 28.888.05 €
TOTAL	Excédent fonctionnement Net : 24.170.12 €	Déficit investissement Net : 9.763.62 €
2014	Excédent fonctionnement 2014 reporté : 61.218.27 €	Excédent investissement 2014 reporté : 75.107.92 €
<i>Résultats de clôture de l'exercice 2015</i>	Dépenses : 35.849.86 € Recettes : 121.238.25 €	Dépenses : 38.651.67 € Recettes : 103.995.97 €
TOTAL	Excédent de clôture de fonctionnement pour 2015 85.388.39 €	Excédent de clôture d'investissement pour 2015 65.344.30 €

- **Vote** pour à 12 voix et 1 contre, Monsieur le Maire s'étant retiré pour le vote, du compte administratif 2015 du budget eau potable.

Budget assainissement

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
<i>Résultats nets de l'exercice 2015 (émis)</i>	Dépenses : 79.934.47 € Recettes : 69.026.66 €	Dépenses : 25.036.07 € Recettes : 45.205.34 €
TOTAL	Déficit fonctionnement Net : 10.907.81 €	Excédent investissement Net : 20.169.27 €
2014	Excédent fonctionnement 2014 reporté : 69.332.76 €	Excédent investissement 2014 reporté : 147.175.61 €
<i>Résultats de clôture de l'exercice 2015</i>	Dépenses : 79.934.47 € Recettes : 138.359.42 €	Dépenses : 25 036.07 € Recettes : 192.380.95 €
TOTAL	Excédent de clôture de fonctionnement pour 2015 58.424.95 €	Excédent de clôture d'investissement pour 2015 167.344.88 €

Budget lotissement « Le Petit Saint-Jean »

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
<i>Résultats nets de l'exercice 2015 (émis)</i>	Dépenses 7.010.87 € Recettes : 7010.87 €	Dépenses : 7.010.39 Recettes :
TOTAL	Excédent fonctionnement Net : 0 €	Déficit d'investissement Net : 7.010.39 €
2014	Excédent fonctionnement 2014 reporté : 27.743,81 €	Déficit investissement 2014 reporté : 9.162.60
<i>Résultats de clôture de l'exercice 2015</i>	Dépenses 7.010.87 € Recettes : 34.754.68 €	Dépenses : 16.172.99 Recettes :
TOTAL	Excédent de clôture de Fonctionnement pour 2015 27.743.81€	Déficit de clôture D'investissement pour 2015 16.172.99

Budget lotissement du Grand Pré

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
<i>Résultats nets de l'exercice 2015 (émis)</i>	Dépenses : 35.756.66 € Recettes : 35.156.21 €	Dépenses : 6.865.19 € Recettes : 21.426.30 €
TOTAL	Déficit fonctionnement Net : 600.45 €	Excedent d'investissement Net : 14.561.11 €
2014	Déficit fonctionnement 2014 reporté : 11.105.64 €	Excedent d'investissement 2014 reporté : 48.441.43 €
<i>Résultats de clôture de l'exercice 2015</i>	Dépenses : 46.862.30 € Recettes : 35.156.21 €	Dépenses : : 6.865.19 € Recettes : 69.867.73 €
TOTAL	Déficit de clôture de Fonctionnement pour 2015 11 706.09 €	Excédent de clôture D'investissement pour 2015 63.002.54 €

- **Constate** aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

- **Reconnait** la sincérité des restes à réaliser,

- **Arrête** les résultats tels que résumés ci-dessus

- **Vote** pour à 13 voix, Monsieur le Maire s'étant retiré pour le vote, les comptes administratifs 2015 (assainissement, lotissement « Le Petit Saint-Jean » et lotissement du Grand Pré).

Approbation des comptes de gestion

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter par Monsieur GUINHUT, Vice-Président de la Commission Finances et Budget, les budgets primitifs de l'exercice 2015 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes de gestion dressés par le receveur accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2015,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les recettes et les dépenses sont régulièrement justifiées,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2015,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

- **Vote** pour à 12 voix et 1 contre, Monsieur le Maire s'étant retiré pour le vote, du compte administratif 2015 de la commune et eau potable.

- **Vote** à l'unanimité (13 voix), Monsieur le Maire s'étant retiré pour le vote, les comptes administratifs 2015 (assainissement, lotissement « Le Petit Saint-Jean » et lotissement du Grand Pré) dressés pour l'exercice 2015 par le receveur, visés et certifiés par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

B Affectation des résultats des budgets 2015

Budget commune

Le Conseil Municipal,

Après avoir pris connaissance des résultats de l'exécution du budget de fonctionnement de la commune pour l'exercice 2015 :

- Dépenses nettes 2015	1.030.087.33 €
- Recettes nettes 2015	1.407.792.86 €
- Excédent de clôture 2015 :	377.705.53 €

Un besoin de financement de la section d'investissement de :	177.461.10 €
Reste à réaliser 2015 de :	21.135.24 €

soit 198.596.34 €

Statuant sur le résultat d'exploitation de l'exercice 2015

Constatant que la section de fonctionnement présente un excédent d'exploitation d'un montant de 377.705.53 euros,

Après en avoir délibéré et voté à l'unanimité (14 voix)

Décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

- en section d'investissement pour l'exercice 2016 : 198.596.34 € (article 1068)
- en section de fonctionnement pour l'exercice 2016 : 179.109.19 € (article 002)

Budget assainissement

Le Conseil Municipal,

Après avoir pris connaissance des résultats de l'exécution du budget de fonctionnement de l'assainissement pour l'exercice 2015 :

- Dépenses nettes 2015	79.934.47 €
- Recettes nettes 2015	138.359.42 €
- Excédent de clôture 2015 :	58.424.95 €

Statuant sur le résultat d'exploitation de l'exercice 2015

Constatant que la section de fonctionnement présente un excédent d'exploitation d'un montant de 58.424.95 euros,

Après en avoir délibéré et voté à l'unanimité (14 voix)

Décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

- en section de fonctionnement pour l'exercice 2016 : 58.424.95 € (article 002)

Budget eau potable

Le Conseil Municipal,

Après avoir pris connaissance des résultats de l'exécution du budget de fonctionnement de l'eau potable pour l'exercice 2015 :

- Dépenses nettes 2015	35.849.86 €
- Recettes nettes 2015	121.238.25 €
- Excédent de clôture 2015 :	85.388.39 €

Statuant sur le résultat d'exploitation de l'exercice 2015

Constatant que la section de fonctionnement présente un excédent d'exploitation d'un montant de 85.388.39 euros,

Après en avoir délibéré et voté à l'unanimité (14 voix)

Décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

- en section de fonctionnement pour l'exercice 2016 : 85.388.39 € (article 002)

Budget lotissement le Petit Saint-Jean

Le Conseil Municipal,

Après avoir pris connaissance des résultats de l'exécution du budget de fonctionnement du lotissement le Petit Saint-Jean pour l'exercice 2015 :

- Dépenses nettes 2015	7.010.87 €
- Recettes nettes 2015	34.754.68 €
- Excédent de clôture 2015 :	27.743.81 €

Statuant sur le résultat d'exploitation de l'exercice 2015

Constatant que la section de fonctionnement présente un excédent d'exploitation d'un montant de 27.743.81 euros,

Après en avoir délibéré et voté à l'unanimité (14 voix)

Décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

- en section de fonctionnement pour l'exercice 2016 : 27.743.81 € (article 002)

C Vote des taux d'imposition 2016

Ce point est retiré de l'ordre du jour et sera reporté au prochain conseil du 4 avril prochain.

La Commission Finances propose de ne pas augmenter les taux pour 2016.

D Vote des investissements 2016

Monsieur GUINHUT présente ensuite le tableau prévisionnel des investissements à inscrire au budget primitif 2015 de la commune et qui ont été examinés par la Commission Finance.

Les propositions sont les suivantes :

Dépenses

Chap	Libellé	Reste à réaliser 2015	Nouvelles propositions	Total
0066	Acquisition de matériel		30 000,00	30 000,00
110	Eglise de Molières		42 000,00	42 000,00
126	Eglise de Bourg-Philippe	1 773,84	5 026,16	6 800,00
135	Complexe Léo Lelée	18 851,40	1 148,60,00	20 000,00
143	Travaux bâtiments communaux		2 000,00	2 000,00
200	Cimetières		5 000,00	5 000,00
400	Etude d'urbanisme	510,00	2 490,00	3 000,00
149	Aménagt log rue de la poste		25 000,00	25 000,00
149	Aménagt du bourg		5 000,00	5 000,00
121-1	Travaux divers de voirie		158 000,00	158 000,00
16	Remboursement capital emprunt		98 000,00	98 000,00
022	Dépenses imprévues		5 000,00	5 000,00
001	Déficit 2014		177 461,10	177 461,10

Recettes

Chap	Libellé	Total	
		Nouvelles propositions	
0110	Eglise de Molières	29 265,00	29 265,00
0126	Eglise de Bourg-Philippe	4 600,00	4 600,00
200	Cimetières	7 678,44	7 678,44
1641	Emprunt – voirie 2016	150 000,00	150 000,00
10222	FCTVA	8 000,00	8 000,00
1068	Excédent fonctionnement 2015	198.596.34	198.596.34

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité (14 voix)

- **Décide** d'inscrire au budget primitif 2016 de la commune les investissements cités ci-dessus.

E Avenant n°12 à la convention de forfait communal signée avec l'O.G.E.C.

Monsieur GUINHUT rappelle aux conseillers que chaque année, il convient de modifier la convention de forfait communal passée avec l'OGEC, pour tenir compte notamment du nombre d'élèves inscrits au 1^{er} janvier de l'année en cours.

Pour 2016, le nombre d'élèves est de 195.

Il est proposé :

- de fixer le forfait à 303.76 € par élève (augmentation de 2,5 %)
- de verser la somme forfaitaire de 2.872,50 € au titre de la participation pour le trajet des classes de neige et des sorties scolaires hors sorties de fin d'année

Compte tenu de l'ensemble des propositions ci-dessus, le montant total qui devra être versé à l'OGEC pour l'année 2016 s'élève à 62.105.70 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté 12 pour et 2 abstentions.

- **Autorise** Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 12 à la convention de forfait communal passée avec l'OGEC, pour l'année 2016, en tenant compte des montants indiqués ci-dessus, pour une somme totale de 62.105.70 euros.

F Convention de l'association ADMR

Monsieur GUINHUT, expose le renouvellement de la demande de subvention de l'association ADMR. Celle-ci emploie 7 salariés correspondant à près de 4.37 équivalents temps pleins. 8 bénévoles sont engagés dans la vie quotidienne des services.

En 2015, 6302 heures ont été effectuées auprès de 62 personnes différentes.

L'association sollicite une subvention, lié à une convention renouvelable par tacite reconduction, au prorata du nombre d'habitant afin de l'aider à créer cet emploi, soit 1365 habitants pour Chemazé (INSEE population municipale 2010) x 0.9563 € soit un total de 1305,00 € pour l'année 2016.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité (14 voix)

- **Accepte** le versement de la subvention soit 1.305.00 € à l'association ADMR

2 – Travaux église de Bourg Philippe – délibération autorisant l'encaissement du chèque de l'association Saint Léonard de Bourg Philippe

Monsieur GUINHUT informe les conseillers que suite aux travaux effectués sur l'église de Bourg Philippe, un décompte a été envoyé à l'association Saint Léonard de Bourg Philippe pour fixer leur participation financière, compte tenu de l'application de la convention avec la commune.

Le décompte est le suivant :

- montant des travaux	:	3.279.75 €
- participation commune (convention sur 1 année)	:	1.800.00 €
- participation association Bourg Philippe	:	1.479.75 €

L'association a fait parvenir le chèque correspondant, en mairie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité (14 voix)

- **Autorise** l'encaissement du chèque de l'Association Saint Léonard de Bourg Philippe, d'un montant de 1.479.75 euros.

3 - Travaux église de Molières – demande de souscription et de subvention à la fondation du patrimoine

Monsieur Yves GUINHUT présente au conseil l'estimation des travaux de rénovation de l'église de Molières qui s'élèvent à 32 865.86 euros H.T.

Dans le cadre des travaux de rénovation de l'église de Molières pour un montant de 32.865.86 euros HT, il est proposé de solliciter la souscription et une subvention à la fondation du patrimoine.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité (14 voix)

- **Autorise** le Maire à solliciter la souscription et une subvention près de la fondation du patrimoine concernant les travaux cités ci-dessus,

- **Donne** tout pouvoir au Maire pour effectuer toutes démarches et signer toutes pièces afférentes au présent dossier.

Questions diverses

Madame HERMAGNE Murielle se demande si la commune va faire fonctionner son assurance suite aux dégradations des carreaux à l'église de Chemazé. Monsieur ROUSSEAU informe que nous avons une franchise.

Monsieur ROUSSEAU informe le conseil que les peintures intérieures de la mairie (hall d'entrée, bureau de l'accueil et bureau de la secrétaire générale) ont été refaites.

Madame FOUILLEUX fait part au conseil qu'un questionnaire a été réalisé par la commission cantine concernant la restauration scolaire. Afin de savoir ce que pense les familles des repas de la cantine scolaire.

Madame GRAINDORGE informe le conseil qu'une journée de fête et d'échange sera organisée le 4 septembre en relation avec la rando VTT organisé par le comité des fêtes. Cette journée a vocation à faire présenter et découvrir les artisans, commerçants de la commune de Chemazé.

Le prochain conseil sera le lundi 4 avril 2016.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.